
UCIL - LyonCapitale : visites interdites aux HCL

1 message

UCIL <u.c.i.l@orange.fr>

27 octobre 2020 à 16:05

Répondre à : UCIL <u.c.i.l@orange.fr>

À : UCIL <u.c.i.l@orange.fr>

Coronavirus : à Lyon, les visites aux patients hospitalisés désormais interdites

- 27 octobre 2020 A 10:49
-

Depuis ce mardi, les visites aux patients hospitalisés au sein des HCL sont interdites même si quelques exceptions demeurent.

[En raison de la situation sanitaire dans la métropole de Lyon](#) et plus largement en Auvergne-Rhône-Alpes, depuis ce mardi 27 octobre, les visites aux patients hospitalisés sont interdites dans tous les services adultes des HCL.

Quelques exceptions sont tout de même admises :

- Consultations maintenues et urgences : 1 seul accompagnant autorisé

Maternité :

- Présence d'un accompagnant en salle de naissance présence d'un accompagnant lors des consultations de suivi prénatal présence d'un visiteur par parturiente et par jour en suites de couches la fratrie n'est pas autorisée

Soins palliatifs ou situations de fin de vie :

- se conformer aux consignes du service.

Dans les services de pédiatrie :

- En chambre simple comme en chambre double : 1 seul parent par enfant est autorisé à la fois.
- La fratrie n'est pas autorisée.

En consultations, aux urgences :

- 1 seul parent par enfant est autorisé.
- La fratrie n'est pas autorisée.

En néonatalogie :

- Les 2 parents sont admis ;
- la fratrie selon les protocoles de chaque service.

Dans tous les cas, l'accès sera interdit à tout visiteur présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19.